



Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) annonça le jour de Khaybar : « Certes, je remettrai cet étendard à un homme qui aime Allah et Son Messenger, et Allah accordera la victoire par son biais. »

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit le jour de Khaybar : « Certes, je remettrai cet étendard à un homme qui aime Allah et Son Messenger, et Allah accordera la victoire par son biais. » 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je n'ai jamais convoité l'émirat à part ce jour-là. Je me hissai sur la pointe des pieds dans l'espoir d'être appelé pour le recevoir. Mais le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) appela 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) et le lui remit en disant : « Marche sans te retourner jusqu'à ce qu'Allah t'accorde la victoire ! » Alors, Ali avança un peu, puis il s'arrêta, et sans se retourner il cria : « Ô Messenger d'Allah ! En vue de quoi dois-je combattre les gens ? » Il répondit : « Combats-les jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a aucune divinité digne d'adoration excepté Allah et que Muḥammad est le Messenger d'Allah. S'ils accomplissent cela, alors ils préserveront de toi leur sang et leurs biens, sauf de droit, et leur jugement appartiendra à Allah. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit le jour de la conquête de Khaybar : « Certes, je remettrai cet étendard à un homme qui aime Allah et Son Messenger, et Allah accordera la victoire par son biais. » 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je n'ai jamais convoité l'émirat à part ce jour-là » dans l'espoir celui décrit par les paroles du Prophète (sur lui la paix et le salut). Je me hissai sur la pointe des pieds dans l'espoir d'être appelé pour le recevoir. Mais le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) appela 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) et le lui remit en disant : « Marche sans te retourner jusqu'à ce qu'Allah t'accorde la victoire ! » Alors, 'Alî avança un peu, puis il s'arrêta, et sans se retourner - pour ne pas désobéir à l'ordre du Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut), il éleva sa voix et lui demanda au Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) : « En vue de quoi dois-je combattre les gens ? » Il répondit : « Combats-les jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a aucune divinité digne d'adoration excepté Allah et que Muḥammad est le Messenger d'Allah. S'ils disent cela, ils préserveront de toi leur sang et leurs biens, sauf de droit ... » Et fait partie de ce droit, le fait de tuer le meurtrier pour son homicide, ou la personne pour le non versement de l'aumône légale. Et en ce qui concerne le droit qu'il y a entre eux et Allah, Exalté soit-Il, s'ils sont véridiques et croient, cela leur sera bénéfique dans l'au-delà et ils

seront ainsi sauvés du châtimeht. De même, cela leur sera bénéfique en ce bas monde. Et dans le cas contraire, cela ne leur profitera point, plutôt ils seront considérés comme des hypocrites destinés à faire partie des habitants de l'Enfer.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4958>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

